

Fiche action N°4		
	(*) Libellé de l'action	Assurer une surveillance systématique du périmètre
	(*) pilote, maître d'ouvrage	Gendarmerie du Touvet
	(*) Date de validation	oct-13
Présentation		
	(*) Ambition générale et délai	Verbalisation gendarmerie, action "coup de poing", sanctions et actions permanentes de prévention
	Objectifs de l'action	Faire respecter l'ordre public, éviter les dégradations sur les bâtiments municipaux, faire respecter l'Arrêté municipal (interdiction consommation d'alcool au Clos Schmit), lutter contre les nuisances sonores et les tapages, lutter contre l'usage de produits stupéfiants.
	(*) Indicateurs de réalisation <i>un indicateur par objectif</i>	4 personnes verbalisées pour non respect d'un arrêté municipal, entre le 16 et le 28 avril 2013 (PV 603, 667, 668, 669). Une opération « STUPS » menée le 14/05/13 aux alentours du collège = 1 procédure diligentée pour usage et détention de produits stupéfiants et port d'arme prohibée. Une seconde opération « STUPS » menée le 13 août (Clos Schmit et Bresson) aucune substance stupéfiante découverte.
Gouvernance, pilotage et suivi		
	(*) Equipe(s) de suivi/Groupe(s) projet <i>donner sa composition (noms des participants)</i>	
	(*) Instance(s) d'arbitrage <i>donner sa composition (nom des participants)</i>	
Étapes clefs		
<i>jalons : dates importantes de réalisation, préalablement définies. Les jalons correspondent souvent à la production d'un livrable. Ils facilitent le suivi du planning, ils limitent le début et la fin de chaque étape</i>		
	Date	Jalons / résultats attendus
(*) Début		
J1		
J2		
J3		
J4		
(*) Fin		
Moyens et risques		
	Ressources humaines - Contributeurs	
	Autres moyens <i>budgets affectés au projet, moyens informatiques etc.</i>	
	Risques identifiés	